



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2026

<u>Date de la convocation :</u> 26 mars 2026	L'an deux mille vingt-six, le lundi trente mars à dix-neuf heures,
<u>Date d'affichage :</u> 26 mars 2026	les membres du Conseil Municipal proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2026, se sont réunis, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.
En exercice : 15	<u>Étaient présents :</u>
Présents : 15	<i>Karine KAUFFMANN,</i>
Votants : 15	<i>Eric LAURENT, Aurélie AUMONIER, Aurélie MEYER, Anne-Laure QUETTIER-BELLENGER, Bernard JUERY, Philippe MARTINET, Apolline SCHRECK, Angéline MOYET, Eric CHANTOT, Lancelot MIRA, Gaël DELIENS-MADRE, Cécile CURIEL, Jean-Michel JAMET, Laurence LELARGE, conseillers municipaux</i>
	<u>Étaient absents :</u>
	<u>Secrétaire de Séance :</u> Angelina MOYET

Délibération N° 2026 - 16

X - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Exposé de Mme KAUFFMANN :

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Afin d'assurer la continuité du service et d'apporter un renfort à l'équipe déjà en place au sein des services techniques, il est proposé de créer un poste d'agent polyvalent des interventions techniques ainsi :

- Cadre d'emploi : Adjoint technique territorial
Grade : Adjoint technique
Temps de travail : temps complet

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, il convient de créer l'emploi suivant pour permettre la nomination de l'agent inscrit au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2026.

Il est proposé au Conseil Municipal la création des emplois suivants :

- Cadre d'emploi : Agent spécialisé des écoles maternelles
Grade : 1 poste Agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles
Temps de travail : temps complet

Mairie de Médan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye • 31/03/2026
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 10 00 - Fax : 01 39 75 23 44
Email : communedemedan.accueil@orange.fr - N° SIRET 217 803 840 000 16

REÇU EN PREFECTURE

Application agréée Elegalite.com

99_DE-078-217803840-20260330-2026_16-DE



Suite à une erreur d'appréciation des règles statutaires, il convient de rouvrir le poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps non complet (10h/35h) afin de reclasser l'agent.

- Cadre d'emploi : Adjoint administratif
Grade : 1 poste Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
Temps de travail : temps non complet (10h/35h)

Délibération :

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L512-23 et suivants,

Vu le tableau des emplois,

Entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de

- **CREER** les emplois suivants :

- Cadre d'emploi : Adjoint technique territorial
Grade : Adjoint technique
Temps de travail : temps complet
- Cadre d'emploi : Agent spécialisé des écoles maternelles
Grade : 1 poste Agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles
Temps de travail : temps complet
- Cadre d'emploi : Adjoint administratif
Grade : 1 poste Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
Temps de travail : temps non complet (10h/35h)

- **ADOPTER** la modification du tableau des emplois en annexe.

PRECISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.



Médan, le 31/03/2026

Le Maire,

Karine KAUFFMANN

Rendu exécutoire par :

Dépôt en Sous-Préfecture le : 31/03/2026

Et par publication le : 31/03/2026

Mairie de Médan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye • Goussy-le-Vieux • Goussy Nord •
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 10 00 - Fax : 01 39 75 23 61
Email : comunedemedan.accueil@orange.fr - N° SIRET 217 803 840 000 16

REÇU EN PREFECTURE

le 31/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217803840-20260330-2026_16-DE